

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE SALMIECH

116 place Brenguer de Landorre
12120 Salmiech
05 65 46 72 39
mairiesalmiech@orange.fr
<https://www.salmiech.fr/>

L'ASSOCIATION « LES AMIS DU CLOCHER DE SAINT-AMANS »

12120 Salmiech
06 73 27 61 40

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'EGLISE SAINT-AMANS

SALMIECH (12120)



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de l'Eglise Saint-Amans de SALMIECH

◆◆ LE SITE ET SON HISTOIRE

Dédiée à Saint-Amans, l'église de la commune aveyronnaise de Salmiech est située en bordure ouest du plateau du Lévézou. Edifice composite marqué par la fin du gothique flamboyant et du style Renaissance (XVe-XVI siècle), la fondation originelle semble avoir été entreprise au Vème siècle sous l'épiscopat du premier évêque de Rodez ; c'est donc sous ce vocable de « Saint-Amans » qu'elle fut placée. L'ensemble du monument apparait rectangulaire, en prolongement du clocher et de la base de l'église où une sacristie est bâtie et remplace le sas d'entrée. La nef est constituée par 4 travées, voûtées en croisées d'ogives. Ainsi, la forme équilibrée de la toiture augmente l'élégance du clocher et celle de l'ensemble.

◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Ayant souffert de l'usure du temps, l'église nécessite un important programme de sauvegarde. En effet, de nombreux vers de bois fragilisent le retable et l'autel. De plus, de nombreuses menuiseries telles que la porte de l'escalier (donnant accès au-dessus de toutes les voûtes), le porche et sa grande porte d'entrée ont besoin d'une restauration totale, tout comme la porte extérieure et la fenêtre de la sacristie.

◆◆ LA MOBILISATION

L'association « Les Amis du Clocher de Saint-Amans » a pour volonté de faire connaître l'intérêt de ce patrimoine religieux emblématique.

De nos jours, la préservation de cette église constitue un projet d'envergure qui s'avère indispensable pour la conservation et la mise en valeur de ce monument et du précieux mobilier qu'il abrite.

Devant le coût conséquent mais nécessaire de ces travaux vous pouvez apporter votre contribution grâce à cette souscription en faveur de l'église Saint-Amans de Salmiech.

Montant des travaux	55 259 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	2022



Crédit photos © Fondation du Patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'EGLISE SAINT-AMANS

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78257

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'EGLISE SAINT-AMANS

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐